

Conseil municipal 13 février 2020

Budgets

Après présentation par Monsieur le Maire, les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'année 2019 sont adoptés.

Forêt

Le conseil municipal adopte la proposition de travaux à réaliser en forêt en 2020 faite par l'ONF, pour un montant de 35 810 €.

Suite aux coupes d'arbres faites pour des raisons de sécurité avenue d'Aillevillers, la commune est redevable d'une somme de 170€ à un habitant du village. Nous allons donc lui verser cette somme.

Protection des captages

Après présentation du suivi des pratiques agricoles réalisé dans notre zone de captage par la chambre d'agriculture pour l'année 2019, le conseil décide de renouveler la convention que nous avons avec elle pour l'année 2020.

Fournitures Gaz et électricité

Suite à la loi « Climat Energie » votée le 26 septembre 2019, la commune n'a plus droits aux « tarifs réglementés » de gaz et d'électricité et doit donc lancer un appel d'offres pour se mettre en conformité.

Les huit syndicats d'énergies de Bourgogne Franche Comté venant de créer un groupement de commandes d'achat d'énergies, le conseil municipal décide d'adhérer à ce groupement qui sera plus à même de nous permettre de nous mettre en conformité.

Pompiers

Le SDIS de Haute-Saône propose de fournir à Corbenay un SUAP neuf (véhicule léger de secours d'urgence). Ce véhicule restant la propriété du SDIS, la commune n'aura pas la charge de l'entretien. En contrepartie, nous nous engageons à céder gracieusement notre ancien véhicule. Le conseil municipal donne son accord.

Verger pédagogique et patrimonial

Depuis la création du verger, à côté de l'école, l'association « Les croqueurs de pommes » vient chaque année assurer un suivi des arbres composant celui-ci. Afin de pérenniser cette pratique, Monsieur le Maire propose de signer une convention avec l'association, celle-ci s'engageant à continuer à venir chaque année.

Employés communaux

L'actuelle convention de missions temporaires que nous avons avec le centre de gestion arrive à échéance. Monsieur le Maire propose au conseil municipal le renouvellement de cette convention. Le conseil municipal donne son accord.

Une demande d'emploi PEC (parcours emploi compétences) est parvenue en mairie. Celle-ci sera examinée par la nouvelle municipalité après l'élaboration du budget.

Zonage d'assainissement collectif

Celui-ci sera revu après adoption du nouveau PLUi.

Elections municipales

Monsieur le Maire apporte quelques précisions quant à l'organisation de la journée du 15 mars, en particulier concernant la composition du bureau de vote.

AOC Kirsch de Fougerolles

La commune est associée à l'organisation du dixième anniversaire de la création de l'AOC Kirsch de Fougerolles. Pour ce faire, le conseil accepte de mettre à disposition, si nécessaire, la salle d'asile et la salle d'automne lorsque celles-ci sont libres. Par ailleurs, nous sommes prêts à participer aux frais jusqu'à une hauteur de 600€.